

## **Bibliographie du groupe Parent'AGE (Accompagner et Grandir Ensemble)**

**Olivier Maurel** *Oui, la nature humaine est bonne*  
*La Fessée*

*C'est pour ton bien* **Alice Miller**

*Le concept du continuum* **Jean Liedloff**

**Naomi Aldort** *Eduquer ses enfants, s'éduquer soi-même*

**Catherine Dumonteil-Kremer**

*Elever son enfant... Autrement*

*Poser des limites à son enfant et le respecter*

*Au coeur des émotions de l'enfant* **Isabelle Filliozat**  
*J'ai tout essayé*

**Jan Hunt** *La véritable nature de l'enfant*

*Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent* **Adèle Faber-Elaine Mazlish**

**Thomas Gordon** *Parents efficaces*

**La maison de l'enfant**

<http://www.wmaker.net/maisonenfant/>

**Ni claques ni fessées**

<http://www.niclaquesnifessees.org/manifeste.html>

**Observatoire de la Violence Educative Ordinaire**

<http://www.oveo.org/>

**Liste Parents Conscients**

[http://fr.groups.yahoo.com/group/Parents\\_conscients/](http://fr.groups.yahoo.com/group/Parents_conscients/)

*Pourquoi appelle-t-on*

*cruauté le fait de frapper un animal,  
agression le fait de frapper un adulte  
et éducation le fait de frapper un enfant ?*

**Catherine Dumonteil-Kremer**

*«Lorsque les besoins du bébé sont comblés dans la sécurité et l'amour, celui-ci enracine son indépendance sans aucune crainte d'être abandonné.»*

**Janusz Korczak**

*«Vous dites : C'est épuisant de s'occuper des enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : Parce que nous devons nous mettre à leur niveau. Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser. Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De nous élever, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre. Pour ne pas les blesser.»*

**Les Justes**

Quatre cents des personnes qui, pendant l'occupation allemande, ont risqué leur vie pour sauver des centaines de Juifs persécutés, interrogées sur leur éducation, ont répondu en majorité qu'ils avaient des parents affectueux, qui leur avaient montré par l'exemple l'altruisme, qui leur faisaient confiance et qui leur ont donné une éducation non autoritaire et non répressive.

*Ce n'est pas parce que la vie frustrera nos enfants qu'elle a besoin de notre aide à nous parents en ce sens.*

**Ne pas jeter sur la voie publique , IPNS**

## **Journée internationale de la non violence éducative (Montpellier)**

<http://www.parentage34.org/>

Parce qu'il n'y a pas de "bonne" fessée, parce que l'amour ne suffit pas toujours, parce que nos souffrances d'enfant remontent quand nous sommes parents, parce que nous souhaitons que nos enfants vivent, soient joyeux et heureux, parce que nous voulons les respecter, parce qu'en parler aide,

**Dimanche 29 avril - 15h à 18h**

**Le jeu : résoudre  
les conflits  
dans la bonne  
humeur**

au Petit Atelier  
24 rue de la Valfère  
Montpellier

[www.lepetitatelier-montpellier.fr](http://www.lepetitatelier-montpellier.fr)



Un atelier théâtre forum « le jeu comme outil de résolution des conflits » sera animé par des membres de l'association à 16h30 afin d'échanger et de trouver des solutions pratiques à utiliser au quotidien avec ses enfants.

**Réunions suivantes :**  
**les 1er dimanches du mois après-midi  
au petit Atelier**

Le 30 Avril 2011 est la journée internationale de la non violence éducative, initialement intitulée « contre la fessée ». A l'origine de cette journée, il y a l'organisation américaine EPOCH (End Physical Punishment for Children) qui voulait attirer l'attention de tous sur les châtiments corporels à l'encontre des enfants. En 2001, cette initiative mondiale « End all Corporal Punishment on Children » est lancée avec le soutien des Nations-Unies. Depuis plusieurs années, de nombreuses manifestations à travers le monde se sont fait le relais de cette journée.

La Maison de l'Enfant, association de soutien à la parentalité, s'est engagée en 2003 et coordonne cette édition française.

En Europe, la Suède fait figure de précurseur avec sa loi d'interdiction introduite en 1979. Depuis, 30 autres pays ont amendé leur loi avec des dispositions interdisant le recours aux châtiments corporels dans les familles et promouvant des mesures d'accompagnement des parents. En France, une circulaire de l'Education Nationale de 1991 interdit clairement les châtiments corporels à l'école.

« **Il n'y a pas de bonnes fessées** »

Aujourd'hui, la nocivité absolue des châtiments corporels n'est plus à démontrer. L'UNICEF, l'OMS et le Conseil de l'Europe soutiennent sans réserve l'initiative mondiale contre les châtiments corporels à l'encontre des enfants. En sus du travail d'information, les parents ont avant tout besoin de soutien pour faire autrement.

« **Traitons nos enfants exactement comme nous voudrions être traités** »

Cette déclaration de paix est la portée de tous les parents aimants et motivés qui le souhaitent. Mais comment faire quand on est à bout et en colère ? Comment vivre harmonieusement avec nos enfants ? Dans ce qui peut aider, il y a la communication non violente, la connaissance des besoins de l'enfant et de son rythme, revoir son passé, partager avec d'autres parents, etc.

Un groupe de parents, **Parent'AGE (Accompagner et Grandir Ensemble)**, se réunit tous les 1er dimanches du mois au Petit Atelier. <http://www.parentage34.org/>  
Marianne [info](mailto:info@parentage34.org) à [parentage34.org](http://parentage34.org) - Marjorie 04 99 65 09 18

## **Ce que les gifles, les tapes et les fessées apprennent aux enfants par Olivier Maurel**

Les partisans de la fessée et des punitions corporelles pensent sincèrement qu'elles sont éducatives.

Mais ils oublient que les enfants apprennent presque tout par l'exemple, et surtout l'exemple de leurs parents. Autrement dit, quand on frappe un enfant, ce n'est pas la leçon qu'on veut lui donner qui s'inscrit dans son cerveau, c'est l'exemple de comportement qu'on lui donne en le frappant.

**Et ce que lui dit cet exemple, c'est :**

1. Les plus grands et les plus forts ont le droit de battre les plus petits et les plus faibles. La raison du plus fort est toujours la meilleure.
2. Quand on est faible et petit, il faut se soumettre à la violence.
3. Pour le bien des enfants, il faut leur faire mal. La fin justifie les moyens.
4. On peut frapper quelqu'un pour son bien
5. Quand on aime quelqu'un, on a le droit de le faire souffrir. Qui aime bien châtie bien.
6. On a raison de me frapper parce que je suis méchant.
7. La plupart des enfants sont frappés, donc la plupart des enfants sont méchants. Chez l'adulte, cette conviction devient : la nature humaine est mauvaise. Il faut la corriger.
8. Il ne faut pas faire attention à la souffrance de ceux qu'on frappe.
9. Quand on n'est pas d'accord avec quelqu'un, il est normal de le frapper.

Est-ce vraiment ce que nous souhaitons apprendre à nos enfants ?

## **Loi d'abolition des châtiments corporels et de prévention**

De 1979 à 2011, 31 pays ont interdit toute forme de punition corporelle, dont vingt pays européens : la Suède en 1979, la Finlande en 1983, la Norvège en 1987, l'Autriche en 1989, Chypre en 1994, le Danemark en 1997, la Lettonie en 1998, la Croatie en 1999, la Bulgarie, l'Allemagne et Israël en 2000, l'Islande en 2003, l'Ukraine et la Roumanie en 2004, la Hongrie en 2005, la Grèce en 2006, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, l'Uruguay, le Venezuela, l'Espagne et le Togo en 2007, le Costa Rica, la Moldavie et le Luxembourg en 2008, le Liechtenstein, la Tunisie, la Pologne et le Kenya en 2010 et le Sud-Soudan en 2011.

**Et la France ?**

La Défenseure des enfants, Mme **Dominique Versini**, a officiellement pris position en faveur d'une loi d'abolition des châtiments corporels en France. Dans son rapport d'évaluation de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), elle affirme que « l'interdiction dans la loi de l'utilisation des châtiments corporels comme méthode éducative faciliterait l'évolution des comportements. La Défenseure des enfants souhaite en conséquence la mise en place d'une réelle politique publique de prévention en matière de châtiments corporels, à destination des familles mais également de tous les acteurs sociaux et professionnels en contact avec l'enfance. »

Une député **Edwige Antier** propose depuis 2009 une loi allant dans ce sens.